BioSoc – Bulletin sur la Biodiversité et la Société

Points saillants de la recherche sur la biodiversité et la société, la pauvreté et la conservation

NUMERO 9: NOVEMBRE 2006

INVESTIR DANS LA NATURE - QUEL ROLE DONNER A LA BIODIVERSITE DANS LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT ?

L'Union mondiale pour la nature (UICN) a organisé une conférence internationale en septembre 2006 afin d'explorer comment traiter au mieux la question de la conservation de la biodiversité dans le cadre européen actuel en matière de coopération au développement. Sous l'égide du ministère français des Affaires étrangères, la conférence était inhabituelle pour une rencontre sur la biodiversité du fait du haut niveau de participation par des représentants des agences européennes de coopération au développement aux côtés d'une audience plus classique regroupant de nombreuses ONG.

Il y déjà longtemps que les ONG déplorent la disparition apparente de la biodiversité au sein des programmes d'aide bilatérale et elles tentent, sans relâche, de plaider en faveur d'un investissement dans la nature. La Conférence a accordé toute l'attention qu'elle mérite à la contribution de la biodiversité aux moyens de subsistance des pauvres mais elle a aussi tenté de mieux comprendre les réalités de l'architecture de l'aide, les nouvelles modalités de fourniture de l'assistance au développement et les contraintes imposées par le financement de la biodiversité. Les agences des donateurs européens ont signé la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide en 2005 par le biais de laquelle ils s'engageaient à une aide plus efficace, plus cohérente et mieux coordonnée. La Déclaration met en avant un cadre commun pour le développement au niveau national - cadre auquel les donateurs individuels contribuent d'une manière coordonnée en mettant l'accent sur la gestion par le pays partenaire de la stratégie de développement national. Comme le veut cette approche pilotée par le pays, les donateurs se détournent de plus en plus des fonds acheminés par le biais de projets pour donner de plus en plus souvent la préférence à une aide fournie par le biais d'un soutien budgétaire direct. Ceci peut revêtir la forme d'une contribution globale au Trésor ou encore de programmes propres à un secteur. Globalement, cela signifie qu'il n'appartient pas aux agences des donateurs de mettre en avant un ordre du jour concernant la biodiversité mais qu'il leur faut plutôt élaborer des stratégies et des plans de mise en oeuvre nationaux et régionaux qui répondent aux priorités du pays partenaire.

Néanmoins, il y a certaines actions dont les donateurs peuvent se charger pour optimiser le résultat en termes de biodiversité dans le respect de ce cadre, semble-t-il, assez restrictif. Le *Message de Paris* – document de consensus élaboré par les participants à la Conférence – comprend une série de recommandations qui met en exerque trois priorités absolues :

- 1. soutenir les pays partenaires pour qu'ils apprennent à mieux intégrer la biodiversité dans leurs plans de développement national et sectoriels ;
- 2. améliorer la gouvernance en soutenant les politiques et les institutions qui reconnaissent les droits des communautés locales à gérer la biodiversité de façon durable et encourager la participation de la société civile aux processus nationaux de définition de priorités ;
- 3. veiller à ce que les politiques d'aide ne fragilisent pas la conservation de la biodiversité par le biais d'un meilleur usage des outils tels qu'une évaluation stratégique de l'environnement et en accordant davantage d'attention à la cohérence des politiques.

Le Message de Paris a pour sous-titre *Des engagements vers l'action*. En temps utile, le Conseil des Affaires générales et des Relations extérieures de l'UE produira une série de conclusions en réponse au message, conclusions que les Etats membres seront priés d'approuver. Les engagements seront bel et bien là – reste à savoir si l'Action saura suivre....

SOURCE

Le Message de Paris peut être téléchargé à partir du site Web de la Conférence : http://www.countdown2010.net/paris2006/

Le site comprend également un résumé des actes de la conférence préparé par les Services d'information de l'Institut International du Développement Durable et une Note d'information (documents disponibles en français, en anglais et en espagnol).

Veuillez adresser vos demandes de renseignement ou vos commentaires au Directeur régional de l'UICN pour l'Europe : tamas,marghescu@jucn.org

Le lecteur pourra se procurer la version papier de la note d'information auprès du Bureau régional de l'UICN pour l'Europe www.iucneurope.org.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez contacter Catherine.ghyoot@iucn.org

BIOSOC

BioSoc est un nouveau bulletin électronique mensuel publié par le Poverty and Conservation Learning Group – PCLG (Groupe d'apprentissage sur la pauvreté et la conservation), sous l'égide de l'International Institute for Environment and Development – IIED (Institut international pour l'environnement et le développement). BioSoc est un bulletin disponible en anglais, en espagnol et en français qui met en valeur les nouvelles recherches fondamentales sur la biodiversité et la société, la pauvreté et la conservation.

Tous les numéros sont disponibles en ligne en tapant : www.povertyandconservation.info

Veuillez nous indiquer d'autres réseaux qui pourrait être intéressés par ce bulletin en adressant un courrier électronique à : BioSoc@iied.org

POVERTY AND CONSERVATION LEARNING GROUP (PCLG)

Le PCLG entend partager des informations fondamentales, mettre en valeur des nouvelles recherches importantes et promouvoir l'apprentissage sur les interactions entre pauvreté et conservation. Pour obtenir un complément d'information, consultez www.povertyandconservation.info

SI VOUS NE SOUHAITEZ PLUS RECEVOIR BIOSOC

Veuillez adresser un courrier électronique à BioSoc@iied.org en tapant UNSUBSCRIBE dans la ligne d'objet.